

**I. CONTRIBUTION DES FAMILLES**

Tarif de la contribution des familles :

	Tarif annuel	Tarif mensuel
1 enfant	320€	32€
2 enfants	560€	56€
3 enfants	780€	78€
4 enfants	1100€	110€

La contribution des familles est destinée à financer les investissements immobiliers et d'équipements nécessaires, ainsi que les dépenses liées au caractère propre de l'établissement. Elle couvre également les dépenses de fonctionnement non prises en compte par le forfait municipal. Cette contribution ne prend pas en compte les voyages scolaires, les classes de découverte, les projets pédagogiques spécifiques, les temps forts liés à la pastorale... susceptibles d'être proposés durant l'année.

Une facture est établie chaque mois et vous est remise par l'enseignante.

- *Mode de règlement*

Vous pouvez payer en espèce, par chèque à l'ordre de l'OGEC Frédéric Ozanam ou par virement (un RIB vous sera fourni à votre demande et vous vous engagez à payer par virement toute au long de l'année) avant le 15 de chaque mois.

- *Impayés*

L'établissement intentera toute action jugée nécessaire pour recouvrer les sommes impayées et se réservera le droit de ne pas réinscrire l'élève l'année suivante.

**II. RESTAURATION SCOLAIRE**

La cantine se déroule dans la salle des fêtes de la commune. Celui-ci peut varier au cours de l'année. La prestation de restauration est facultative. Elle est choisie par le(s) parent(s).

1 enfant	4.60€
2 enfants	9,20€
3 enfants	12,20€
4 enfants	16,20€
pique-nique	1.80€

**III. PRESTATIONS SCOLAIRES**

Horaires garderie :

matin	7h30/8h45	
soir	16h45/17h30	18h00 à la demande : +.050€ /enfant

Les familles qui auraient de façon ponctuelle besoin de la garderie de 17h30 à 18h00, devront prévenir l'école une semaine avant et se verront demander 0.50 € en plus, par enfant

**Tout enfant arrivé avant 8h45 ou quittant l'école après 16h45 sera considéré comme étant à la garderie.**

Exemplaire à conserver par la famille

La garderie n'est pas payante pour les enfants qui prennent le car, sauf en dehors des horaires liés au car.

Les tarifs :

Nombre d'enfants	matin		Soir 16h45/17h30	Forfait matin et soir	
	8h00-8h45	7h30-8h45		8h00-8h45+soir	7h30-8h45+soir
1	0,75	1.50	1	1,75	2,50
2	1,50	2	2	3,50	4
3	1,75	2.50	2.50	4.25	5
4	2	3	2.75	4,75	5,75

Nombre d'enfants	Forfait au mois 8h00/17h30	Forfait au mois 8h00/18h00	Forfait au mois 7h30/18h00
1	20€ <input type="checkbox"/>	25 € <input type="checkbox"/>	30 € <input type="checkbox"/>
2	40€ <input type="checkbox"/>	45€ <input type="checkbox"/>	50€ <input type="checkbox"/>
3	45€ <input type="checkbox"/>	50€ <input type="checkbox"/>	60€ <input type="checkbox"/>
4	50€ <input type="checkbox"/>	65€ <input type="checkbox"/>	80€ <input type="checkbox"/>

Cochez une case ci-dessus, si vous choisissez de payer la garderie au forfait mensuel.

#### **VI. FOURNITURES :**

##### Tarifs annuels

Ce montant sera demandé lors de la première facture.

ELEMENTAIRE	18 €
MATERNELLE	14 €

#### **V. AUTRES PRESTATIONS**

Il peut être demandé, par l'établissement une participation à diverses activités pédagogiques se déroulant dans ou hors de l'établissement (accueil d'intervenants extérieurs en musique, théâtre, visite d'un musée, voyage scolaire, séance de cinéma, etc.). Le montant de ces activités « extra-pédagogiques » varie selon la nature de l'activité.

Signature et nom des parents  
(Indiquer la mention « lu et approuvé »)